



*Seul le prononcé fait foi*

## **Intervention d'Emmanuel MACRON**

**Ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique**

**Colloque « L'économie circulaire : vers de nouvelles solutions industrielles » - Signature des quatre premiers engagements pour la croissance verte**

**Mercredi 27 avril 2016**

Bonjour à toutes et tous. Monsieur le président du Conseil national de l'industrie, Monsieur le président de l'AFEP, Monsieur le député, chers amis.

Bienvenue à Bercy et merci au CNI d'avoir choisi ce sujet et d'être venu le traiter dans cette maison tout particulièrement, parce que l'économie circulaire et les nouvelles solutions industrielles sont au cœur – j'y reviendrai – de nos stratégies du moment.

Certains voudraient opposer, de manière factice ou quelque peu archaïque, les industrialistes et les environnementalistes. Il y aurait le camp de celles et ceux qui croient qu'on doit produire et puis de celles et ceux qui croient qu'il faudrait avant tout protéger l'environnement. Ce que vous représentez ici, dans cette salle, est l'illustration parfaite du fait que cette opposition est datée, que ce clivage n'est plus une réalité parce qu'on peut en effet produire davantage, mieux, par l'innovation, en se réconciliant avec nos propres objectifs



environnementaux. C'est le principe même de l'économie circulaire.

L'année 2015 a été fortement marquée par les thématiques énergétiques et climatiques portées par le Président de la République, par Ségolène ROYAL qui n'a pu être là mais qui est représentée. Ségolène ROYAL a porté dans la loi de transition énergétique, à travers la négociation climatique et sa déclinaison actuelle dans notre économie, une série de sujets qui, à mes yeux, traduisent cette convergence entre notre économie, nos filières industrielles et, précisément, nos préoccupations environnementales.

L'économie circulaire, c'est à la fois un réservoir d'activités et d'emplois en tant que tels puisque les entreprises spécialisées dans les écoactivités représentent un secteur extrêmement conséquent. Quelques chiffres pour le rappeler : ce sont 86 milliards d'euros de production dont près de la moitié dans le traitement de l'eau et des déchets, ce sont plus de 440 000 emplois directs – plus de 120 000 là aussi dans les déchets – et plus de 560 000 emplois indirects. Mais plus largement, c'est un levier de notre renouveau industriel.

Monsieur le député, vous le savez bien, vous qui avez été ce matin réélu à la tête de l'Institut de l'économie circulaire et je vous en félicite, parce que vous avez vu, très tôt avec quelques autres, que l'économie circulaire permettait de répondre au défi environnemental, au défi de compétitivité, au défi culturel qui, aujourd'hui, caractérisent notre économie. Et il s'agit aujourd'hui de savoir comment nous allons pouvoir accélérer le déploiement de cette économie circulaire.

Notre industrie, en effet, fait face à un triple défi que ce modèle de l'économie circulaire, à mes yeux, nous permet pleinement de relever.



**D’abord, le défi de la transition écologique.** On ne peut plus produire en France aujourd’hui comme on le faisait hier et c’est ce qui fait que cette opposition que j’évoquais en introduction doit être dépassée, que nous n’avons pas d’autre choix. Nous devons produire parce que la croissance, c’est ce qui tire notre société, notre économie, mais on doit produire différemment.

La quantité de matières premières consommées par an et par habitant a plus que doublé en un siècle : quand on regarde les chiffres en moyenne mondiale, elle est passée de 4 tonnes par an par habitant en 1900 à aujourd’hui plus de 10 tonnes. Et alors même que nous avons pris conscience de la finitude de nos ressources, c’est bien la façon de produire, l’organisation collective qu’il faut repenser.

L’objectif a été posé par le législateur dans la loi de transition énergétique : c’est réduire de moitié les quantités de déchets mis en décharge et recycler 60% des déchets d’ici 2025. C’est aussi pour cela que l’organisation collective, productive que nous voulons promouvoir avec Ségolène ROYAL, c’est la mise en conformité de notre appareil productif avec ces objectifs. Les solutions apportées par l’économie circulaire permettent à nos entreprises de relever les défis : ce sont le tri, l’écodesign et la revalorisation des déchets, autant de moyens d’utiliser efficacement leurs ressources et de diminuer précisément l’impact environnemental.

**Le deuxième défi, c’est la bataille pour la compétitivité** et vous le savez bien, vous qui, dans cette salle, êtes aussi des acteurs de ce travail qu’on a conduit mois après mois, consistant là aussi à réduire les coûts, à innover. L’économie circulaire, elle est au cœur de ce défi.



D'abord, celui de la compétitivité coût. Les intrants sont un combat de tous les jours pour l'industrie et l'économie circulaire. C'est précisément ce qui permet de fabriquer les intrants industriels différemment, de réduire la volatilité ou la dépendance à la volatilité des prix de certaines matières premières, de réorganiser la chaîne productive, la chaîne logistique également et donc de diminuer les coûts d'une partie de notre industrie et, ce faisant, d'en améliorer la compétitivité coût. Lorsqu'on optimise l'utilisation des ressources en injectant dans leur production des matériaux issus des chaînes de fabrication internes aux entreprises, elles réduisent ce coût. La Fondation Ellen Macarthur a montré que si l'industrie manufacturière en Europe adoptait un modèle d'économie circulaire, elle pourrait réaliser 630 milliards de dollars d'économies par an jusqu'en 2025, c'est-à-dire environ 9% du PIB européen.

Donc, au total, la valorisation des déchets, l'écoconception, ce sont des atouts pour nos entreprises. Ce sont des atouts également pour notre balance commerciale au sens macroéconomique parce que c'est bien souvent le coût de ces intrants qui vient là aussi grever, sur le plan macroéconomique, nos propres bilans.

Et puis c'est également un élément de compétitivité hors coûts qui est la mère des batailles, c'est-à-dire un élément d'innovation, de différenciation, de montée en gamme de notre industrie.

L'usine du futur, l'Alliance pour l'Industrie du futur, nous sommes beaucoup à mener ce combat là aussi dans cette salle. Comment produire justement, comment repenser les modes de production au XXI<sup>e</sup> siècle pour gagner la bataille de la réindustrialisation en Europe ? Elle ne se fera pas sur la nostalgie des Trente Glorieuses. L'idée n'est pas de venir ouvrir des



industries en Europe qui ressembleraient à celles des années 1960 ou 1970. C'est une industrie qui est plus numérisée, qui est précisément plus environnementale, avec des procédés plus propres, plus sobres en matières premières, qui permet là aussi de réorganiser la chaîne logistique, de produire des plus petits volumes, plus vite, au plus près des clients finaux, de réduire la pénibilité au travail. C'est la réconciliation de tous ces éléments qui sont portés dans l'Alliance pour l'Industrie du futur.

Et à cet égard, l'économie circulaire est un levier essentiel parce que c'est de l'innovation technologique avec le développement de nouveaux matériaux, la modernisation des outils de production, c'est de l'innovation organisationnelle avec la transformation des modèles d'affaires, des processus des modes de conception, d'une part, et des modes d'organisation de la production, d'autre part, et puis de l'innovation commerciale avec le développement de nouveaux labels qui valorisent les performances environnementales des produits. Un nouveau positionnement là aussi haut de gamme. Au total, pour nos entreprises, je suis profondément convaincu que l'économie circulaire est donc un élément très fort de notre compétitivité sous toutes ses composantes.

**Et puis enfin, il y a une transformation culturelle** qui est en cours, qui se joue, c'est celle qui va avec l'évolution des besoins. On en parle souvent quand on évoque la révolution numérique et ces nouvelles opportunités à saisir. Les comportements ne sont plus les mêmes. Nous rentrons dans une économie d'usage. Ce que nos concitoyens recherchent de plus en plus en tant que citoyens et en tant que consommateurs, ce n'est plus forcément de détenir des objets mais d'avoir des temps d'usage, ce qui est profondément différent. Ceci nous oblige à repenser la façon de produire, à repenser les solutions



industrielles que nous proposons. Dans cette économie de l'usage, le changement culturel s'opère, il doit être porté. Il est porté par les acteurs économiques et on doit précisément l'accompagner.

Cette tendance de fond, on la retrouve dans tous les secteurs. On la retrouve dans le secteur des loisirs, dans celui de la mobilité, du voyage. C'est aujourd'hui de l'usage qu'on vient chercher. Et à ce titre, on le voit bien puisque la demande évolue, la production doit aussi évoluer. Nos industries doivent proposer plus que des simples produits, mais de vraies solutions complexes où il y a à la fois une production matérielle, des services associés, de l'intelligence – des logiciels – et de l'emploi. C'est ça les solutions industrielles que nous avons mises au cœur de cette Nouvelle France Industrielle et qui, précisément, permettent de répondre à cette évolution des besoins et à cette économie d'usage. Et là aussi, je crois très profondément que l'économie circulaire est un des éléments de la réponse.

Et donc, vous le voyez, au cœur de ces trois défis, il y a cette nouvelle organisation productive qui, justement, caractérise l'économie circulaire. Alors, comment accélérer la transition vers cette dernière ?

D'abord, **en consolidant nos atouts** parce que nous en avons. Ce sont tous les acteurs qui sont rassemblés dans l'Institut que j'évoquais à instant. Nous avons des leaders mondiaux dans le recyclage, le traitement des déchets – qu'il s'agisse de SUEZ ou de VEOLIA –, de nombreuses PME et ETI également impliquées dans ce secteur, qu'il s'agisse de l'amont ou de l'aval de la chaîne. Nous avons un cadre législatif qui a été fortement amélioré ces dernières années avec un dispositif en particulier de responsabilité élargie du producteur qui est très complet, qui encadre la gestion des déchets et donne des objectifs de recyclage



par filière. Et puis, je crois, vraiment, une conscience collective qui a progressé, qui s'est consolidée.

Donc nous allons dans le bon sens. Pourquoi ? Parce qu'il y a chez nos concitoyens une conscience collective de cet enjeu. L'État, et c'est notre volonté, est là pour vous accompagner et aider cette filière et faire émerger encore plus vite ces solutions industrielles qui sont au cœur de cette économie circulaire. C'est ce que font nos services du ministère de l'Environnement et du ministère de l'Économie

Ensuite, **en promouvant les nouvelles techniques** grâce aux 9 solutions industrielles dessinées l'an dernier. Trois d'entre elles sont consacrées justement à ces transformations de modèle économique mais tout particulièrement une solution, la solution « Nouvelles Ressources », a placé l'économie circulaire en son cœur avec parfois l'entrée de l'Etat au capital même de ces projets. Un programme vient d'être lancé pour le co-investissement dans la création d'une filière de recyclage de batteries de véhicules électriques et d'autre part la première usine en Europe de recyclage de titane de qualité aéronautique.

Enfin, la troisième mission de l'État, **c'est de fédérer** – l'Institut le fait, vous le faites aujourd'hui à travers justement cet après-midi de travail – fédérer à travers les comités de filière. Et je retrouve ici beaucoup des visages amis, en effet, du CNI qui sont très investis dans ces comités de filière. C'est essentiel que ces comités de filière, je le rappelle, ce sont ceux qui nous permettent non seulement de représenter l'ensemble des acteurs, des services de l'État et, plus largement, des collectivités publiques concernées, d'avoir les fédérations professionnelles, les organisations syndicales, les investisseurs autour de la table, c'est-à-dire toutes celles et ceux qui portent cette alliance des producteurs sans lesquels on ne peut pas construire de telles filières industrielles.



Et le CSF Éco-industries, entièrement consacré à l'économie verte, joue à cet égard un rôle essentiel. Et puis enfin l'innovation à travers les outils de gouvernance mobilisés. C'est pourquoi je me félicite aujourd'hui que nous puissions signer ces engagements que sont les « Green Deals ». Nous signons aujourd'hui les premiers, ils seront suivis, je l'espère, par beaucoup d'autres. Ma conviction, c'est qu'au-delà des grands instruments que nous avons mis en place – et vous le savez bien, parce que je reconnais ici beaucoup d'entre vous qui menez ces actions sur le terrain –, l'économie circulaire, c'est une myriade d'actions concrètes, d'énergie territoriale qui, précisément, construit cette réorganisation de la chaîne de production, cette capacité à faire autrement, à produire différemment.

Et au-delà des indispensables lois et décrets que produisons en tant que pouvoirs publics, il y a cette capacité à agir et à s'engager de manière positive, parfaitement déterminée entre l'État et les acteurs. C'est ce que permettent de faire ces « Green Deals ».

Voilà, Mesdames, Messieurs, pour toutes ces raisons, je pense qu'il est très important de continuer à aller de l'avant et d'accélérer en ce domaine. Nous signons les quatre premiers engagements cet après-midi. Il en existe déjà 100 de la sorte aux Pays-Bas. La France peut donc aller encore plus loin, j'en suis profondément convaincu, de manière proactive. On a souvent favorisé la norme. Je crois que la mobilisation collective est une bonne façon de faire aussi pour avancer dans le bon sens sur ce sujet.

Et vous l'avez compris, au fond, je suis convaincu que l'économie circulaire est un formidable laboratoire pour montrer à nos concitoyens qu'on peut, au XXI<sup>e</sup> siècle, réconcilier notre





pays avec l'idée de progrès parce que, pour ma part, je considère que le conservatisme aujourd'hui, c'est ce qui consisterait en quelque sorte à répéter qu'on devrait pouvoir continuer à produire comme hier ou qu'on devrait moins produire. Le camp du progrès, c'est celui de celles et ceux que vous êtes dans cette salle, qui ont décidé précisément de manière délibérée que, parce que nous devons produire, parce que nous devons être compétitifs, qu'on doit le faire différemment avec toutes les nouvelles techniques, avec toutes les nouvelles formes d'innovation et en prenant en compte nos responsabilités à l'échelle de la planète.

C'est ça l'économie circulaire et c'est pour cela que l'énergie que vous représentez, la mobilisation que vous représentez est fondamentalement importante pour notre pays.

Merci beaucoup et bonne continuation. FIN